

LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS



Association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901
RNA W751040767 – Affiliée à la Fédération Française des Échecs
Agrément sport le 19 janvier 2000 – SIRET 35302535600042
29 rue des Pyrénées – 75020 PARIS – Secrétariat : tél. 01 40 24 02 06
E-mail : ligue@idf-echecs.com – Site : www.idf-echecs.com



Rapport moral de la saison 2022-2023

Chères présidentes, chers présidents,

La saison 2022-2023, avant-dernière de cette mandature, a été une saison que nous avons essayé de placer sous le signe de l'évolution institutionnelle.

Nous avons établi un conseil des départements, qui réunit les présidents des comités départementaux avec le bureau de la Ligue, sur le modèle du conseil des ligues mis en place par la fédération. Ce conseil s'est réuni 3 fois au cours de la saison 2022-2023 et a permis de mener des discussions constructives entre la Ligue et les comités départementaux sur une variété de sujets, comme l'organisation des compétitions scolaires, le soutien aux jeunes qualifiés dans les compétitions internationales, le développement en direction des joueuses, etc. Notre objectif est de pérenniser cet organe, qui permet à la fois l'échange d'expérience entre la Ligue et les départements ainsi qu'entre les départements entre eux, et la répartition et la synchronisation des actions entre les différents échelons des organes déconcentrés.

Prévue depuis le début de la mandature, la mise à jour des statuts de la Ligue avait été mise en sommeil, dans l'attente du groupe de travail sur les statuts fédéraux et de la présentation du projet des nouveaux statuts à l'assemblée générale fédérale. Suite à la tenue de ces assemblées, et malgré le rejet des textes proposés, la Ligue va entreprendre la rédaction de nouveaux statuts, car il est nécessaire de prendre en compte non seulement la dernière loi sport de 2022, mais aussi tous les textes de loi entrés en vigueur depuis 2012, date d'adoption des statuts actuels. Il s'agira du chantier de l'année 2024.

Un autre projet en cours est celui de la refonte du site Internet et de la charte graphique de la Ligue. Il a été décidé de faire appel à un prestataire extérieur pour le réaliser, à la fois pour des raisons de gain de temps et pour obtenir un résultat plus professionnel pour ce qui est la vitrine virtuelle et l'outil principal de communication de la Ligue. Un prestataire a été sélectionné et le chantier est lancé.

Nous n'oublions pas non plus la vitrine physique de la Ligue : nous avons entrepris un travail de réaménagement de notre local de la rue des Pyrénées pour nous permettre d'y recevoir dans de meilleures conditions les réunions des différents organes de la Ligue ainsi que les clubs et les visiteurs.

Concernant les compétitions organisées par la Ligue, nous avons atteint un certain nombre de points d'inflexion nécessitant des décisions importantes.

Le championnat d'Île-de-France des jeunes continue de croître en nombre de participants. Même si l'on ne peut que se féliciter du fait que les championnats départementaux rassemblent de plus en plus d'enfants sur toute la région, il est indéniable que l'affluence atteint des niveaux problématiques pour recevoir tout le monde à des niveaux de confort, voire de sécurité, suffisants, sur le site du gymnase Louis-Lumière qui a accueilli l'organisation de cette compétition ces dernières années. Sa formule actuelle nécessite donc des modifications, que ce soit par un changement de lieu, ou une limitation du nombre de qualifiés, ou une combinaison de ces deux solutions.

Ligue de l'Île de France des Échecs
Rapport moral de la saison 2022-2023

Par ailleurs, le Championnat de Paris a subi un manque de disponibilité des salles parisiennes susceptibles de l'accueillir, ce qui a conduit au resserrement de son calendrier sur 6 jours au lieu de 8 ou 9 et à une sensibilité accrue aux aléas climatiques. La tenue des Jeux Olympiques d'été à Paris en 2024 va empêcher complètement l'organisation du Championnat de Paris à Paris même.

En conclusion, je tiens à saluer l'excellente santé des échecs franciliens, aussi bien du point de vue de la masse (nombre de clubs, nombre de licenciés) que de l'élite (doublé Top 16 et Coupe de France pour Asnières le Grand Échiquier, Top Jeunes pour Tremblay-en-France, 5 titres et meilleure ligue au championnat de France des jeunes). Ce dynamisme et cette excellence nous obligent et c'est pour ces clubs et ces joueurs que nous réalisons les réformes de notre programme, afin de leur permettre de bénéficier d'infrastructures à la hauteur des enjeux qui les attendent. Et cela restera le fil directeur de notre action pour tout le restant de la mandature.

Thomas LEMOINE
Président de la Ligue de l'Île-de-France des Échecs